

Catherine Ruchon

Le jeu de mots dans les discours sur le deuil : un jeu discursif offensif

Résumé : Les jeux sur la matière même du langage participent de l'expression de la douleur dans le cadre du deuil d'enfant. L'étude d'un corpus d'une vingtaine d'ouvrages écrits par les parents endeuillés et d'une cinquantaine de noms d'associations de parents dolents ainsi que d'énoncés prélevés sur leurs sites montrent que de façon inattendue, les discours sur le deuil présentent de nombreuses formes de jeux de mots et de mots d'esprit. Ce corpus autorise à poser l'hypothèse que les endeuillés, dans un contexte social de réception peu enclin au dolorisme, trouvent avec les jeux sur les mots un moyen de contourner les tabous sur le deuil d'enfant et d'exprimer leur douleur. Leur mécanisme formel repose sur différents procédés, souvent associés, comme l'homophonie et la paronymie (*mourir avant de n'être, impansable*) ou bien encore l'homophonie et le principe du paragramme (*Sauve qui veut*). Ils s'appuient aussi formellement sur la morphologie (*AbanDON Adoption, Alter Native*) ou sémantiquement sur des phrasèmes (*Nos étoiles ont filé, Un ange est passé*) où s'exprime ce que Sigmund Freud appelle un double sens (Freud [1905] 2009 : 89–121). L'analyse s'appuie sur les concepts d'économie (de mots) et de condensation (du sens) que Freud a élaborés à propos du rêve et appliqués au mot d'esprit. Le jeu de mots permet d'associer des idées divergentes en une synthèse disjonctive (Deleuze 1969) et joue un rôle d'interpellation. Cette créativité discursive révèle une insoumission linguistique face à une doxa qui incite à taire la douleur.

Mots clés : analyse de discours, condensation sémantique, dolorisme, doxa, économie lexicale, homophonie, insoumission linguistique, jeu de mots, morphologie, mot d'esprit, paragramme, paronymie, phrasème, synthèse disjonctive

1 Introduction

Depuis une vingtaine d'années, à la fin du XX^e siècle, on observe en France l'émergence de nouveaux types de discours de personnes en souffrance, des discours bousculant le cloisonnement entre espace privé et espace public : forums de l'internet, ouvrages de témoignage, livrets d'association. Les douleurs extrêmes, comme celle des parents endeuillés de leur enfant, jusqu'alors vécues

dans l'intimité, recueillies dans la prière ou la confiance, s'exposent aujourd'hui sur la place publique. Ces nouveaux espaces discursifs permettent de se confronter au deuil et à l'absence par différents moyens langagiers (métaphore, troncation, réduplication...).

Les discours de parents endeuillés de leur enfant, en particulier dans le cadre du deuil périnatal, c'est-à-dire lorsque les enfants meurent *in utero* ou à la naissance, présentent de nombreuses formes de jeux sur les mots. C'est ce que révèle l'analyse d'un corpus composé d'une vingtaine d'ouvrages écrits par des parents endeuillés, d'une cinquantaine de noms d'associations impliquées dans le deuil d'enfant et d'énoncés prélevés sur leurs sites et sur les blogs de parents dolents. Je m'intéresse à la façon dont ces jeux sur la matière même du langage participent à l'expression de la douleur. Le grand nombre de jeux de mots dans ce corpus traitant de sujets aussi dramatiques que le deuil d'enfant peut sembler paradoxal en regard de l'image du parent endeuillé. Les parents jouent avec les mots, littéralement, sans pour autant introduire une dimension humoristique et mondaine. La fonction des jeux de mots est ailleurs. Ils alertent le destinataire sur une douleur qui ne se dévoile que partiellement. Dans son petit ouvrage synthétique, *Les jeux de mots*, Pierre Guiraud rappelle les enjeux du jeu de mots :

Les jeux de mots constituent pour le linguiste un problème fort sérieux, fondamental même, dans la mesure où il l'invite à une spéculation sur les formes et les fonctions du langage. (Guiraud 1976 : 5, en italique dans le texte)

La question des enjeux du jeu de mots, en particulier sociaux et idéologiques, est une question largement débattue (voir p. ex. Sullet-Nylander 2005 ; Vincent 2014 ; Winter-Froemel et Zirker 2015). Je fais l'hypothèse que les endeuillés, dans un contexte social de réception peu enclin au dolorisme¹, trouvent avec les jeux de mots un moyen de contourner les tabous sur le deuil d'enfant. Le jeu de mots permet notamment de lever une inhibition et un obstacle social, il participe à ce que j'appelle l'insoumission linguistique.

Je montrerai dans une première partie que les jeux de mot de ce corpus reposent sur des techniques d'économie lexicale et de condensation sémantique qui créent la stupéfaction propre au jeu de mots et le plaisir de sa résolution.

¹ L'expression de la douleur s'inscrit en Occident dans un paysage discursif où prédominent la doxa de l'acceptation et de la résignation : le dolorisme, concept initié en 1919 par René Lériche, le premier médecin à récuser l'exaltation de la valeur morale de la douleur, impose aux locuteurs retenue et modération.

Après avoir dressé une typologie des jeux de mots présents dans ces discours de parents endeuillés, je montrerai en quoi ils présentent un caractère offensif.

2 Jeu de mots et mots d'esprit, forme et sens

On oppose traditionnellement le jeu de mots au mot d'esprit. Dans les représentations, le jeu de mots a une fonction ludique. Il relève de l'amusement. Tandis que le mot d'esprit, apparenté aux figures de pensée de la rhétorique, s'appuie sur une culture élitiste partagée.

Selon Pierre Guiraud, le jeu de mots joue sur les mots (la forme, le signifiant), et le mot d'esprit sur les pensées (les idées, le signifié). Mais en fait, ces deux catégories se superposent souvent : pour exemple, l'un des jeux de mots fréquents de ce corpus,

(1) mourir avant de n'être

est à la fois un jeu de mots homophonique et un mot d'esprit qui joue sur l'idée de la naissance et celle de la mort. D'ailleurs, dans son ouvrage, *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Sigmund Freud définit le jeu de mots (*Wortspiel*) comme le double sens (*Doppelsinn*). C'est-à-dire qu'il réunit deux sens en un seul mot (Freud [1905] 2009 : 91, 104) et le jeu de mots est alors une sous-catégorie du mot d'esprit (*Witz*) :

Si maintenant nous continuons à étudier les diverses possibilités d'« utilisation multiple » d'un même mot, nous remarquons subitement que nous avons des formes de « double sens » ou de « jeu de mots » qui sont universellement connues et appréciées depuis bien longtemps en tant que techniques du mot d'esprit. (Freud [1905] 2009 : 89)

On trouvera donc ici ces deux dénominations, *jeu de mots* et *mot d'esprit*, en gardant à l'esprit que la seconde est plus générale que la première.

2.1 Technique du jeu de mots : économie et condensation

On ne peut dissocier le sens de la forme, ni minimiser le rôle de la forme. Au contraire. Pour Sigmund Freud, le mot d'esprit séduit plus par sa forme que par l'idée qu'il contient. Pour preuve, la reformulation explicative du mot d'esprit ne fait pas rire. Elle ôte au bon mot tout son esprit. Le caractère spirituel n'est donc pas attaché à la pensée (Freud [1905] 2009 : 59). La concision est la première caractéristique du mot d'esprit. Cela a été abordé par différents auteurs

que cite Sigmund Freud, l'historien de l'art Jean-Paul Richter, ou le philosophe de l'esthétique Theodor Lipps 1898 (Richter 1804, Vol. I : 45 ; Lipps 1898 : 90). C'est ce qui amène Sigmund Freud à réunir toutes les techniques du mot d'esprit en une seule catégorie : l'économie (Freud [1905] 2009 : 98–100), ou plus précisément l'économie (de mots) et la condensation (du sens). Ces concepts ont été élaborés par Sigmund Freud à propos du rêve (la condensation étant un processus fondamental du travail de rêve : Freud [1899–1900] 2013 et [1901] 2010) et appliqués au mot d'esprit. Ainsi, seule une formulation plus longue pourra restituer la condensation de la signification.

Il ne s'agit pas seulement d'une économie de mots : le plaisir du mot d'esprit viendrait aussi de l'économie de la dépense psychique engendrée (Freud [1905] 2009 : 226), plaisir « d'autant plus grand que les deux domaines de représentation mis en relation [grâce au même mot] sont étrangers l'un à l'autre » (Freud [1905] 2009 : 226, 228). Nous verrons que dans ce corpus l'effet de concision s'obtient principalement par homophonie (*naître / n'être*), par redécoupage morphologique (*Alter Native*) ou par assemblage (mot-valise *mamange*).

2.2 Le plaisir du jeu de mots : stupéfaction et résolution

Economie et condensation sont à l'origine de la stupéfaction engendrée par le jeu de mots. Sigmund Freud s'appuie notamment sur le philosophe et psychologue hollandais Gerardus Heymans pour qui le comique du mot d'esprit réside dans l'enchaînement de la stupéfaction créée par le jeu de mots et de sa résolution (Freud [1905] 2009 : 50 ; Heymans 1896). Avant Heymans, au XVIII^e siècle, c'est déjà cette idée que développe Etienne-Simon Gamaches qui « fonde sa définition du tour sur l'idée d'un manque qu'il revient à l'interlocuteur de combler », comme le rappelle Jean-Paul Sermain dans sa réédition de *Les agréments du langage réduits à leurs principes* d'Étienne-Simon Gamaches (Gamaches et Sermain 1992 : 63). Sigmund Freud n'a pas lu Gamaches, du moins ne le cite-t-il pas dans *Le mot d'esprit*, mais leurs pensées se rejoignent. En effet, les principes de manque, de découverte et de plaisir sont au cœur de son analyse.

Stupéfaction et résolution sont des phénomènes qui se produisent en réception. La stupéfaction est provoquée par un phénomène linguistique, comme la substitution d'une lettre qui modifie et enrichit le sens (*sauve qui Veut*). C'est en reliant le ludant au ludé que s'opère la résolution, le ludant étant le texte qui joue (*Sauve qui Veut*) et le ludé celui sur lequel on joue (*sauve qui peut*) (Guiraud 1976 : 105). La résolution du jeu de mots vient par le recours à la mémoire discursive (Courtine 1981 ; Paveau 2006 : 86–116) et le plaisir du mot d'esprit réside dans l'illumination qui suit la stupéfaction. Ce non-dit, ce vide à combler,

incite le récepteur à participer à l'échange. Le jeu de mots joue alors un rôle d'interpellation.

2.3 Typologie formelle des jeux de mots sur le deuil d'enfant

Le mécanisme formel des jeux de mots et mots d'esprit de ce corpus repose sur différents procédés. Avant d'entrer dans l'analyse proprement dite, j'en présente ci-dessous une typologie (ni exhaustive ni définitive). Cette typologie met en évidence la prééminence des jeux de mots exploitant le jeu avec la phonie. Elle montre aussi le caractère poreux des classifications. La plupart des jeux de mots s'appuient simultanément sur différents procédés et certains exemples peuvent donc se retrouver dans plusieurs catégories. Il ne s'agit pas de répertorier les multiples formes possibles du jeu de mots (que l'on pourra trouver chez Freud ([1905] 2009), Guiraud (1976), Carzacchi Fonda (2002) et bien d'autres) mais de comprendre leur présence inattendue dans un corpus sensible touchant à la mort. Ces jeux de mots apparaissent en particulier dans les noms d'associations de parents endeuillés et dans les titres de leurs ouvrages, mais aussi sur les forums de discussion.

2.3.1 Jeu de mots par homophonie et paronymie

Les homophones sont des termes qui entretiennent une relation d'identité phonique, ou selon l'expression de Richard Arcand, d'« identité sonore » (Arcand 2017 : 28), c'est-à-dire qu'ils se prononcent de la même façon, comme dans les exemples *mort/mors*. L'homophonie est répandue en français et ne relève pas toujours de jeux sur les mots.² Richard Arcand distingue l'homophonie explicite, qui combine deux éléments de même prononciation (sur l'exemple de l'énoncé publicitaire : *Si l'image vaut mille **mots**, l'entente écrite vous évite mille **maux***) et l'homophonie implicite, qui repose sur une substitution des termes (sur l'exemple du titre : *Demain, la **faim [fin]** du monde*) (Arcand 2017 : 16).

Les paronymes se définissent comme des termes de sens différent présentant une similarité formelle. Selon Riegel, Pellat et Rioul ([1994] 2004 : 559), « la paronymie peut être définie comme une homonymie incomplète entre

² Pour une analyse contrastée de l'homophonie en langue (comme les homophones verbaux du type *donner/donné*) et des homophones recherchés par l'énonciateur et relevant de jeux de mots, voir Jaffré (2006).

deux mots qui ne se distinguent que par une partie minime de leur signifiant », ce qui revient à dire avec Charles Liagro Rabé que « le paronyme est un mot ayant une prononciation voisine mais de sens différent » (Rabé 2016 : 122). Cette catégorie de jeux de mots par homophonie et paronymie (le plus souvent implicite) est très productive : *mourir avant de n'être* (titre d'ouvrage sur le deuil en (15)), *n'être* (titre de documentaire en (16)), *étern'ailles* (nom d'association de parents endeuillés en (2)), *lait-sans-ciel* (nom d'association de parents endeuillés en (3)), *l'im-pansable* (commentaire internet d'une auteure endeuillée sur l'ouvrage d'une autre auteure en (5)), etc.

2.3.2 Jeu de mots à partir d'homophones et de paragrammes

On parle de paragramme lorsqu'une lettre est employée à la place d'une autre dans le but de faire apparaître un sens nouveau. On en donnera comme exemple le nom d'association *Sauve qui veut* qui réfère à une expression très répandue, *sauve qui peut*, et où la substitution d'une seule lettre permet un enrichissement lexical du ludé.

2.3.3 Jeu de mots morphologiques et (typo-)graphiques

Ce corpus présente de nombreux cas de jeux de mots basés sur la morphologie, c'est-à-dire sur la forme et la structure des mots. Le jeu se fait par décomposition morphologique (entre le radical et sa désinence par exemple) et par inclusion de nouveaux segments inattendus. Il s'agit là encore d'une catégorie très productive que l'on peut illustrer avec l'énoncé *AbanDON Adoption* présent dans le titre d'ouvrage *AbanDON Adoption. Quand la mère se retire*, ou avec le nom du site sur le deuil périnatal *Alter Native*, les noms d'associations *étern'ailles* et *LocoMotive*, et bien d'autres exemples comme le commentaire internet cité plus haut (*l'im-pansable*) ou le nom de la manifestation *Hasard'don* organisée par l'association *Vaincre les Maladies Lysosomales* (VML). Dans ces exemples où le rôle de l'écrit est important, la typographie guide l'interprétant en rendant le jeu de mots plus apparent.

2.3.4 Jeu de mots par troncation et valisage ou réduplication syllabique

On trouve aussi des formes créées par le procédé de la troncation, qui d'ailleurs peut constituer une sous-catégorie des jeux de mots morphologiques. On prendra comme exemple le paradigme des formes *mamange* (maman d'un ange), *papange* (papa d'un ange), *parange* (parents d'un ange), *tat'ange* (tata d'un ange). Ces mots-valises sur lesquels je reviens plus loin relèvent selon Sablayrolles (2015 : 537–538) de la morphologie extra-grammaticale et non de mécanismes réguliers de composition et de dérivation ; du moins s'apparentent-ils à des « formes contemporaines de composition », laquelle s'appuie volontiers aujourd'hui sur la troncation (Mortureux [1997] 2008 : 60–62, 144). Entre aussi dans cette catégorie la forme *gygy* qui est née sur les forums d'infertilité et a été ensuite reprise par les internautes sur les forums de mort subite du nourrisson. Cette forme est constituée par apocope du mot source *gynécologue* et par réduplication de cette première syllabe. Je ne développerai pas davantage ici ce qui concerne cette forme, étant donné qu'elle n'est pas native des forums de deuil mais de ceux sur l'infertilité, cependant elle remplit me semble-t-il un rôle similaire. Le ludant *gygy* se substitue au mot ludé *gynécologue* afin d'atténuer la douleur que ce mot transporte. En effet, les mots qui dans certaines situations semblent anodins (*gynécologue* est un mot commun qui ne véhicule pas *a priori* de douleur particulière) ne le sont plus dans certains contextes spécifiques (la situation de procréation médicale assistée).

2.3.5 Jeu de mots par référence à des phrasèmes

Les phrasèmes ont été apparentés par plusieurs auteurs aux jeux de mots (Sullet-Nylander 2005 ; Sablayrolles 2015 ; Jaki 2015). De nombreux titres d'ouvrages sur le deuil présentent un jeu de mots en référence à des phrasèmes, c'est-à-dire des expressions lexicalisées : *Nos étoiles ont filé* (qui réfère au syntagme *étoile filante*), *Un ange est passé* (en référence à l'expression populaire *un ange passe* lorsqu'un silence se fait³), *AbanDON Adoption. Quand la mère se retire* (titre d'ouvrage où on observe un jeu de mots sur *mère* employé dans une colocation usuelle à la place de *mer*), *Congé maternité sans bébé* (où l'ajout au phrasème médico-juridique *congé maternité* de l'énoncé *sans bébé* crée la stu-

³ Ce défigement a été analysé par Françoise Sullet-Nylander (2015 : 134) dans son article sur les jeux de mots dans les titres de presse : l'expression « un ange passe » réfère à la mort de Marlene Dietrich, surnommée *l'ange bleu* depuis le tournage du film de John von Sternberg.

peur), *L'un sans l'autre. Témoignages et réflexions autour du deuil périnatal d'un jumeau* (où la réciprocity de la locution adverbiale *l'un l'autre* est contredite par l'insertion de la préposition privative *sans*), etc. Les agents énonciatifs⁴ recourent aussi à ce procédé dans le choix des noms d'associations ou de groupes de parents endeuillés, comme p. ex. *L'étoile filante* (nom d'un groupe d'accompagnement du deuil périnatal bruxellois où le phrasème *étoile filante* réfère aux enfants décédés prématurément) ou *Sauve qui veut*.

2.3.6 Jeu de mots par co-occurrence insolite

Certains jeux sur les mots apparaissent comme monosémiques, c'est-à-dire qu'ils activent un unique sème (trait sémantique), comme l'exemple *Nos étoiles ont filé*, qui focalise sur le sème de la fugacité du temps afin de souligner la brièveté de certaines vies. Le dédoublement du sens s'opère entre le mot *étoiles* et son référent (les enfants décédés). Cependant, les jeux de mots peuvent aussi présenter une association inattendue d'éléments d'un point de vue sémantique par « le surgissement de signifiés paradoxaux » (Sablayrolles 2015 : 560–561). La majorité des jeux de mots de ce corpus associent des termes apparemment contradictoires comme les titres d'ouvrages suivants : *Parents orphelins*, *L'enfant éternel*, *Un enfant pour l'éternité*. Ces collocations insolites relèvent d'une synthèse disjonctive (Deleuze 1969). Elles font apparaître un lien sémantique ou grammatical inhabituel, créant non-sens et stupéfaction. Il s'agit ici pour l'interprétant du jeu de mots de rétablir entre deux séries divergentes (parentalité et mort, enfance et éternité) un rapport entre le sens et le non-sens, autrement dit de créer le sens dans le non-sens, sans effacer pour autant le caractère divergent. La résolution du jeu de mots fait émerger du non-sens l'idée que l'enfant peut mourir. Ces co-occurrences divergentes amènent l'allocutaire à réfléchir sur la mort précoce et sur le concept de parent (est-on parent lorsque l'enfant est décédé ?).

⁴ Je considère les énonciateur.trice.s comme des agents énonciatifs, c'est-à-dire comme des participants actifs, à la fois usagers et producteurs de (méta-)discours. Cette désignation leur donne une part active dans la recherche. La prise en compte des sujets énonciateurs me semble d'autant plus importante sur un plan éthique lorsqu'il s'agit d'un corpus sensible comme celui-ci qui porte sur le deuil d'enfant et qui témoigne d'une réflexion linguistique populaire.

3 Des jeux de mots au caractère défensif et offensif

En analysant le mot d'esprit tendancieux (que Freud associe à la tendance hostile et qu'il met en relation avec l'insulte), Freud montre qu'il permet de dire ce qui est insoutenable à entendre pour les autres. Le mot d'esprit permet notamment aux gens bien éduqués de libérer leur agressivité, de lever une inhibition (liée p. ex. à la bienséance, ou à la honte dans le cas des mots d'esprit grivois), de lever ainsi un obstacle social. Il joue alors un rôle défensif ou offensif, et permet d'obtenir le soutien des personnes extérieures (Freud [1905] 2009 : 247). En retournant l'allusion contre l'agresseur, le mot d'esprit est une réponse possible à l'outrage, à l'insulte. Sigmund Freud montre aussi que « [l]e mot d'esprit constitue alors une révolte contre une telle autorité, une émancipation vis-à-vis de la pression qu'elle exerce » (Freud [1905] 2009 : 201). Sachant que les noms des associations impliquées dans le deuil ou le handicap, porte-paroles des revendications des parents, sont très souvent construits sur un jeu de mots, on peut présumer que ces choix désignationnels ont un but défensif ou revendicatif :

Les jeux de mots ont pour fonction de désamorcer une attaque (verbale) en la donnant non pour telle, mais comme un jeu. La raillerie, souvent douloureuse, désarme l'adversaire mis dans l'impossibilité de se fâcher et de riposter à une agression se disant « pour rire ». De ce point de vue, on comprend leur place dans la lutte contre les interdits et les tabous. (Guiraud 1976 : 118)

3.1 Dire la mort et la douleur

Dans un contexte social ne favorisant pas l'expression de la douleur, il semble que ces jeux de mots permettent de contourner les interdits du discours, notamment de dire la mort et la douleur, comme le montrent les deux exemples suivants de condensation sémantique.



Fig. 1 : Site d'association

- (2) étern'ailes (nom d'une association de deuil périnatal créée en 2015, <http://perigordeternailes.e-monsite.com/> (dernière consultation le 19/04/2018))

Le nom *étern'ailes* est celui d'une association créée par trois mères endeuillées. Il existe par ailleurs une autre occurrence qui concerne une association créée elle aussi dans les années 2010. Nous avons ici un jeu de mots homophonique et morphologique où l'adjectif *éternel* est segmenté phonologiquement et recomposé par une transformation graphique. L'indice graphique de l'apostrophe permet d'élucider le jeu de mots en tant que fusion des mots *éternel* et *ailes* tout en maintenant la frontière morphologique. Ce jeu de mots homophonique induit l'idée d'éternité, un sème récurrent (que l'on retrouve p. ex. dans le titre de l'œuvre de Forest, *L'enfant éternel*). Éternité de la mort, de l'amour ? Le segment *-ailes* réfère quant à lui aux ailes de l'ange qui désignent métaphoriquement et métonymiquement l'enfant devenu ange. Le nom *étern'ailes* permet de dire la mort d'une façon moins crue que le syntagme « association de parents d'enfants décédés de façon précoce » et de substituer l'image d'un ange à celle de l'enfant mort. Précisons que la désignation *ange*, hypocoristique usuel pour le petit enfant, est aussi usuelle en contexte de deuil d'enfant sans qu'il lui soit systématiquement attribué une connotation religieuse, le mot *ange* devenant substitutif au syntagme *enfant décédé* (dans des énoncés tels que *fête des anges*, *mur des anges*, ou encore dans la forme *mamange* que nous retrouverons plus bas).

- (3) Lait-sans-ciel (nom d'une association de deuil périnatal créée en 2001)

Le mot composé *lait-sans-ciel* est le nom d'une association créée en 2001 par la psychothérapeute Chantal Haussaire-Niquet qui a perdu deux enfants et s'est engagée contre le déni social de la mort du tout-petit. Ce nom procède de l'homophonie et de la charade. Le mot *lait* réfère à l'objet premier de l'association, la souffrance physique et morale liée aux montées de lait en cas de deuil périnatal, mais l'utilisation du mot *ciel* est plus obscure : le jeu homophonique permet d'entendre *les sans ciel*, et pourrait alors référer à ceux qui n'ont pas été enterrés en terre consacrée, les fœtus et les mort-nés qui n'ont pu être baptisés. L'expression réfère aussi et surtout par homophonie au mot *essentiel*. Le jeu de mots fait passer un message : il faut se préoccuper de *l'essentiel*, la mort des enfants et ses conséquences (comme les montées de lait inutiles).

Il existe aussi plusieurs occurrences du jeu homophonique sur les mots *penser / panser* :

- (4) Le week-end VML « Panser le deuil » est proposé à ceux qui, en raison d'une maladie lysosomale, ont perdu un enfant, un conjoint.
(titre d'un billet du site de l'association *Vaincre les Maladies Lysosomales* pour une rencontre les 8-9 novembre 2013, en gras dans le texte)

En (4), la substitution d'un graphème (*e* par *a*) permet l'enrichissement sémantique du verbe *penser* auquel s'ajoute l'idée de soin (*panser*). On retrouve le même procédé avec le dérivé préfixé de *penser*, *impensable* :

- (5) Gaëlle met ici des mots sur l'impensable, tout en pudeur, tout en finesse. Elle nous permet de toucher du doigt la violence faite à une mère meurtrie en la découvrant comme au travers d'un voile léger qui flotte au gré d'un souffle pudique et discret. Elle rend pensable l'impensable et ouvre un chemin sur lequel « l'im-pensable » peut devenir « pensé », l'inacceptable accepté et la Vie retrouvée.
Merci Gaëlle
Sophie H.
(Site de l'association de deuil périnatal *L'enfant sans nom*, commentaire du 16 février 2007 d'une auteure endeuillée psychothérapeute, fondatrice de l'association « L'Enfant Sans Nom – Parents Endeuillés »)

En (5), le jeu de mots repose sur l'homophonie entre *impensable* et *im-pensable*. L'agent énonciatif souligne le jeu morphologique entre *impensable* (qui ne peut pas être pensé) et *impensable* (qui ne peut pas être pensé, soigné, à l'aide d'un pansement) en redélimitant une frontière par un tiret (*im-pensable*) afin d'alerter l'allocutaire. Le terme néologique *im-pensable* permet de dire de façon condensée que le deuil, à l'origine d'une douleur inimaginable, « impensable », peut toutefois dans certaines conditions se soigner, être « pensable ». Il permet enfin de dire que ce qui devient « pensable » peut être « pensé » et donc soigné.

Ces jeux de mots, *penser/panser, impensable/im-pansable*, soulignent le caractère antalgique des jeux de mots lorsqu'ils permettent de dire ce que les règles sociales incitent à taire.

Dire la mort, c'est aussi ce que permet la forme *mamange* créée par les internautes endeuillées pour s'autodésigner. Le jeu de mots est en effet fréquent dans les autodésignations.

3.2 Nomination et jeu de mots

L'étude des désignations des parents endeuillés met en lien lacune lexicale, néologie et jeu de mots, comme l'illustrent ces deux exemples de désignations de mères endeuillées : *mère veilleuse* et *mamange*. Changer de nom, ou simplement choisir une désignation non lexicalisée pour s'autodésigner, c'est reprendre le contrôle de sa vie, au même titre qu'un acte comme le débaptême. Le jeu de mots joue alors une fonction identitaire.

(6) N. L., maman de 6 enfants dont deux décédés, a créé une association à Combour :

Association Les Berceaux du ciel Parents en deuil.

Elle peut par ce biais soutenir les parents ayant perdu un bébé pendant la grossesse ou après... N'hésitez pas à la contacter c'est vraiment une Mère Veilleuse...

(article publié en 2011 sur *Les mères veilleuses*, blog consacré à la périnatalité)

L'exemple ci-dessus, *mère veilleuse*, s'appuie sur un jeu de mots fréquent dans le domaine de la parentalité et que l'on retrouve p. ex. dans le nom de différentes associations de mères, dans celui d'un groupe de mères touchées par dépression *post-partum* et dans celui d'une association contre la GPA (Gestation Pour Autrui). L'énoncé *mère veilleuse* revalorise la mère par une resignification du mot qui la désigne. Ce jeu de mots repose sur un double procédé : l'homophonie avec *merveilleuse* et le redécoupage morphologique en deux termes, ce qui permet d'enrichir le lexème *mère* d'une double connotation positive : les mères sont *merveilleuses* et ce sont aussi des *veilleuses*, des gardiennes. Il y a dans cet exemple une tentative de nomination de la mère endeuillée qui permet de valoriser la qualité « mère » dans ce cas particulier où la mère a perdu son enfant. En effet, il n'existe plus de mot depuis l'effacement lexical du substantif grec *orphaneia* (qui désignait le fait de perdre son enfant) et de l'expression latine *mater orba* (mère endeuillée) disparue au passage du latin vulgaire aux langues romanes. Selon la médiéviste Yvonne Cazal, cette disparition tiendrait à la réticence de l'Eglise chrétienne face à l'expression du deuil, plus « singulièrement de celui des mères, pour lesquelles la figure de la Vierge Marie, mère

en deuil d'un fils mort mais ressuscité, est constitué durablement en modèle aussi populaire que théologiquement surveillé » (Cazal 2009 : 108).

Les deux exemples qui suivent sont particulièrement intéressants pour ce qui concerne cette lacune lexicale. On y retrouve la forme *mamange*, très usuelle sur les forums de discussion de parents endeuillés. Cette autodésignation est un bel exemple de condensation lexicale et sémantique. On peut le comparer à l'exemple fétiche de Sigmund Freud, emprunté au poète écrivain Heinrich Heine, lequel fait se vanter un pauvre placeur de billets de loterie de ce que le baron Rothschild l'a traité comme son égal, d'une façon *famillionnaire* (le jeu de mots originel portait sur le mot allemand *familiönär* et fonctionne de manière analogue en français) (Freud [1905] 2009 : 49–50). Ce jeu de mots présente la condensation de deux mots, *famil-ière* et *mil-lionnaire*, dont on n'a gardé que certaines syllabes. Le mot-valise *mamange* repose sur les mêmes phénomènes :⁵

- (7) J'ai accouché d'une petite fille samedi 30 aout décédé la veille dans mon ventre. [...] J'ai pu la serré dans mes bras, je ne l'oublierai jamais je pense a elle tout le temps, et j'aimerais parler avec des mamanges qui ont vécu la douloureuse épreuve de perdre un enfant.merci (forum de discussion de famili.fr, commentaire de mère endeuillée, publié en 2008)
- (8) C'est juste ça la vie de mamange... Mais en aucun cas tu n'as à culpabiliser. Tu es la maman de deux petits garçons et même si le monde entier voudrait te faire croire le contraire tu sais au fond de toi où est la vérité. (forum de discussion de doctissimo.fr, commentaire de mère endeuillée, publié en 2013)

Si les agents énonciatifs ont créé une forme néologique telle que *mamange*, c'est qu'ils ne se reconnaissaient pas dans une désignation comme *parent endeuillé* ou *parent en deuil*. Ce néologisme apparaît au début des années 2000, et devient récurrent sur les forums de deuil et d'infertilité (123 000 résultats sur Google le 20 septembre 2016). Sur le plan de l'économie lexicale, la forme *mamange* est équivalente à la synapsie⁶ *maman d'un ange* (25 300 résultats sur Google le 20 septembre 2016) qui, délestée de ses mots outils, se réduit à *maman ange* (27 200 résultats sur Google le 20 septembre 2016). Certes, il est difficile de reconstruire le parcours diachronique de *mamange*. On peut supposer que *maman d'un ange* est passé du stade de la synapsie à celui d'une juxtaposition (*maman ange*) puis à celui de la composition (*mamange*). Comme Marc Bonhomme, on peut considérer le mot-valise comme une « phase ultime de la com-

⁵ Dans tous les exemples mentionnés, l'orthographe originelle des sources citées a été conservée.

⁶ Selon Emile Benveniste, la synapsie est caractérisée par la présence de joncteurs comme *de* et par l'ordre déterminé (Benveniste [1966] 1974 : 171–176).

position discursive » (Bonhomme 2009 : 100), *maman ange* et *mam'ange* (9 120 résultats sur Google le 20 septembre 2016) représentant des stades intermédiaires. La forme *mamange* répond-elle au principe d'économie ou est-elle le fruit d'une réflexion plus ou moins conscientisée aboutissant au valisage ? La troncation syllabique dans *mamange* n'étant ni prédictible ni morphologique (Dressler et Kilani-Schoch 2005 : 101), on la classera parmi les mots-valises. La présence d'un segment homophone, *-an-*, a facilité le valisage (Bonhomme 2009⁷ ; Beth et Marpeau 2005 : 20) : il fait l'union entre deux mots, mais aussi entre deux idées : [mam[an]ge].

Sur le plan de la condensation sémantique, la fusion mère-enfant s'incarne dans le noyau de la deuxième syllabe du mot (*-an-*) : il y a une double référence dans *mamange*, l'enfant catégorisé *ange* et sa mère. Ce mot ne cumule pas les sens de *maman* et d'*ange*. Au contraire, il y a restriction de sens (une *mamange* est un certain type de *maman*) et extension de sens (l'enfant dont elle est la *maman* est un *ange*). Le mot-valise *mamange* opère une synthèse disjonctive entre deux notions que l'esprit peine à associer (être *maman* d'un enfant décédé). « Tout le problème est de savoir quand les mots-valises deviennent nécessaires » écrit Deleuze (1969 : 62). Ici, le mot-valise qualifie une catégorie de *maman* qui n'a pas sa place dans le lexique. Il résout la lacune lexicale et l'impuissance lexicale du mot *maman* qui ne permet pas de référer à la mère d'un enfant décédé. Avec *mamange* se constitue une identité augmentée de parent endeuillé.

La forme *mamange* appartient à ces « néologismes au signifiant très significatif » qui « provoquent un surcroît d'attention » (Sablayrolles 2002 : 97). Forme « monstrueuse », selon Almuth Grésillon (Grésillon 1984 : 120), subversion linguistique, le mot-valise vient déranger l'ordre établi. Il révèle un tabou sur la mort de l'enfant et sur les questions de parentalité. Grésillon donne la clé des mots-valise de Heine : ils ont une fonction politique (Grésillon 1984 : 124) et permettent au poète de s'opposer à la censure. Le mot-valise est une figure de « démasquage par-le-dire » qui consigne dans une forme impossible en langue ce que le réel a d'impossible à supporter (Grésillon 1984 : 126). Toutefois, si le mot-valise a un aspect de monstre⁸, il ne doit pas susciter un rejet total

7 Marc Bonhomme présente dans son article « Mot-valise et remodelage des frontières lexicales » une synthèse des processus de fabrication du mot-valise.

8 Toutefois, le caractère monstrueux du mot-valise n'empêche pas que sa création soit régie par des règles systémiques (Grésillon 1984 : 149–150 ; Milner 1976 : 132) et l'insoumission linguistique dont il est question ici ne viole que modérément ces lois systémiques. D'autre part, l'étude des désignations montre que les agents privilégient le souci de normativité à l'usage, en tentant d'imposer l'adjectif *désenfanté* dans le dictionnaire alors qu'aucune demande n'est

(Grésillon 1984 : 127–128), seulement l’interpellation. Ce que *mamange* énonce ou dénonce, c’est un scandale « naturel » (la mort d’un enfant) et l’absence de terme en relation avec cet événement. Le mot-valise permet de transférer sur le plan de la langue un combat social (p. ex. contre le tabou sur la mort d’un enfant) et politique (ici, le droit de nommer son enfant, d’être reconnu parent, etc.) (Grésillon 1984 : 130).

(9) **Étymologie** [...]

Mot-valise construit à partir de maman et ange.

Nom commun [...]

mamange [...] *féminin*

Mère ayant perdu un enfant durant la grossesse ou après la maternité [...]

(Wiktionnaire, <https://fr.wiktionary.org/wiki/mamange> (dernière consultation le 11/06/2015))

Les exemples (7) et (8) montrent que le néologisme *mamange* est devenu usuel : ils ne portent aucune marque de modalisation autonymique, aucun commentaire métalinguistique qui manifesterait son étrangeté. *Mamange* est devenu si usuel qu’il est entré en 2014 dans le wiktionnaire comme on le voit ci-dessus en (9). L’étymologie attribuée à *mamange*, « mot-valise construit à partir de maman et ange » n’est pas discutée dans la définition (« Mère ayant perdu un enfant durant la grossesse ou après la maternité ») qui n’explicite en rien la présence du mot *ange* dans cette forme. On trouve aussi sur Wiktionnaire un article sur le mot *papange* et un autre sur le mot *parange* (créés en 2014), formes construites par analogie sur *mamange*. Le mot *mamange* est à l’origine d’un paradigme lexical permettant de désigner tout l’entourage familial proche. Notons que l’on trouve aussi la forme *tatange* (tante d’un ange), encore absente du Wiktionnaire.

3.3 Des jeux de mots à vocation médiatique

Ces jeux de mots ont souvent pour vocation de passer un message, comme on l’a vu avec l’exemple (3), *Lait sans ciel*, ce nom d’association qui appelait à se préoccuper de l’essentiel, le suivi des parents après un deuil périnatal. Je développe ce point en m’appuyant sur plusieurs exemples : le nom d’une pétition (ça ne se dit pas), ceux d’un événement (*Hasard’Don*, *LysoDons*), le nom d’une

faite pour *mamange*, forme la plus usitée. La linguistique des profanes au final est très normative sur les forums et les blogs (Osthus 2004 ; Paveau et Rosier 2008).

association (*Sauve qui veut*) et deux titres d'ouvrages (*Mourir avant de n'être ?*, *Congé maternité sans bébé*).

Le jeu de mots est fréquemment utilisé comme outil de revendication (Vincent 2014). En voici un exemple ci-dessous :

(10) Pétition *ça ne se dit pas*, 2014 (<http://caneseditpas.wesign.it>)

Dans cette pétition citoyenne créée en mai 2014, *Ça ne se dit pas*, la revendication – politique, sociale et discursive – s'exprime par un jeu de mots sur la locution *ça ne se dit pas*, habituellement employée à propos des mésusages de la langue et prise ici dans son sens littéral : être parent d'un enfant mort ne se dit pas.

(11) Avec le HASARD'DON, nous proposons une initiative vraiment différente et susceptible d'attirer de nouveaux donateurs. Ce faisant, nous voulons diversifier, et peut-être accroître, les ressources qui nous permettent de réaliser notre objet social ; aider les malades et financer la recherche. Dans l'éditorial de Janvier, je proposais de faire de l'année 2011 l'année du militantisme. [...] Le HASARD'DON se veut une parade à la crise financière et sociale. Nous devons le réussir. Et ne nous y trompons pas, c'est l'avenir de Vaincre les Maladies Lysosomales qui est en jeu. Je compte sur vous ! [...] Le HASARD'DON est une grande loterie associée à un appel aux dons. [...] (Lettre *Lysosome.info* 88 de l'association Vaincre les Maladies Lysosomales, avril 2011, éditorial, p. 1)

L'exemple (11) est extrait d'une lettre éditée par une association en faveur des maladies lysosomales. A la façon d'une charade, la création lexicale *Hasard'Don* se compose des mots *hasard* et *don* qui réunis évoquent la forme verbale *hasardons*. La frontière lexicale des deux mots est sauvegardée par l'apostrophe et la majuscule. Ce choix homophonique s'explique par la relation de hasard unissant le verbe *hasarder* et le principe de la loterie. Le jeu homophonique permet d'inclure grammaticalement l'allocutaire (par l'homophonie entre le mot *don* et la désinence verbale de la forme conjuguée à la première personne du pluriel *hasardons*), avec pour effet une interpellation de l'allocutaire. La fin de l'éditorial contient un appel accentuant ce caractère interpellatif (Je compte sur vous !). L'exemple (11) présente par ailleurs plusieurs marques renforçant le caractère offensif du jeu de mots telles que les verbes marquant la volonté (*nous voulons*, *l'association se veut*) et l'obligation (*Nous devons le réussir*), ainsi qu'un lexique du combat (*militantisme*, *parade*).

(12) L'an dernier, VML a testé une nouvelle opération de collecte de dons, le Hasard'Don. Rebaptisé le LysoDons, il s'agit d'une grande loterie nationale avec à gagner en particulier une voiture et des produits électroniques. (Lettre *Lysosome.info* 98, mars 2012, p. 4)

Par la suite, comme on peut le voir dans l'exemple (12), l'association a abandonné le nom *Hasard'Don* pour celui de *LysoDons* sans doute en raison de la connotation négative du mot *hasard*, exprimant l'aléatoire. En outre, le néologisme *LysoDons* s'appuie sur une composition savante (par intégration du préfixe *lyso-*, « dissolution ») qui donne une caution linguistique et scientifique à cette collecte de fonds. Cependant dans les deux cas, en (11) et en (12), les jeux de mots témoignent d'un caractère offensif visant à défendre la cause des enfants atteints de maladies orphelines.



Fig. 2 : Site d'association

- (13) *Sauve qui veut* (association pour la prévention de la noyade du jeune enfant et l'aide aux familles concernées, <https://www.sauvequiveut.asso.fr/> (dernière consultation le 12/06/2018))

Sauve qui veut est le nom d'une association qui œuvre pour la prévention de la noyade du jeune enfant. Cet intitulé est lui aussi revendicatif : il s'appuie sur le phrasème bien connu, *sauve qui peut*, qui réfère au domaine de la catastrophe. L'illustration et la typographie se veulent enfantines mais le jeu de mots est offensif puisqu'il fait appel à la volonté. La substitution d'un seul graphème (*p/v*) transforme la modalité épistémique (modalité de possibilité induite par le ludé *peut*) en une modalité déontique (d'obligation) par l'appel à la volonté véhiculée par le verbe *veut*. Le jeu de mots paragrammique est accentué par la couleur qui isole le graphème *v*. Sigmund Freud a souligné le fait que le mot d'esprit permettait de répondre à l'agression verbale en levant l'inhibition de la bienséance. Il permet aussi d'avoir un ton agressif sans que cela puisse être reproché. Hors du jeu de mots, il ne serait pas possible de dire « vous ne voulez pas sauver les enfants de la noyade » : c'est ainsi que les jeux de mots « ont pour fonction de désamorcer une attaque (verbale) en la donnant non pour telle,

mais comme un jeu », ce qui explique leur rôle dans la lutte contre les interdits et les tabous (Guiraud 1976 : 118).

(14) *Congé maternité sans bébé* (titre d'ouvrage, Béatrice Trichard-Gautier 2001, auto-édition)

La condensation du jeu de mots permet aussi de concevoir des titres percutants comme *Congé maternité sans bébé*. Là encore, il y a synthèse disjonctive entre deux choses inconciliables. Pour Judith Milner, le jeu de mots et la plaisanterie plus généralement posent fallacieusement une identité entre les termes « dont elle vient de rappeler la distinction radicale » (Milner 1976 : 192). Ici, l'apposition du terme à caractère règlementaire *congé maternité* au syntagme *sans bébé* crée un non-sens sur le plan de la référence car le congé maternité est un droit accordé aux parents pour s'occuper du bébé.

Selon Sigmund Freud, le non-sens et l'opposition font naître intérêt et stupéfaction (Freud [1905] 2009 : 281). Le jeu de mots est l'un des moyens langagiers qui permet aux agents de sortir de la sidération qui suit l'annonce du décès. L'insensé de la situation vécue vient croiser l'absurde du jeu de mots, comme si le langage permettait une réduplication du réel, mais avec au moins la compensation que le jeu de mots, lui, peut être résolu.

(15) *Mourir avant de n'être ?* (titre d'ouvrage, René Frydman et Muriel Flis-Trèves [dirs.] 1997, Paris : Odile Jacob)

Les parents endeuillés ne sont pas seuls à recourir aux jeux de mots : les acteurs du deuil périnatal, médecins, psychologues, le font aussi. L'exemple (15) présente un jeu de mots récurrent entre *naître* et la forme négative *n'être*. Ce jeu de mots semble être apparu dans les années 1970 sous la plume de la psychologue Danielle Rapoport (1976, 1978). Ce jeu de mots homophonique, *mourir avant de n'être*, se reproduit d'un domaine à l'autre, de l'internet aux ouvrages témoignages, de la presse au documentaire. Ce succès discursif peut s'expliquer par l'intertextualité, avec la publication en 1997 des actes du colloque *Mourir avant de n'être ?* par deux auteurs de renom, René Friedman et Muriel Flis-Trèves. Dans cet énoncé, la forme *n'être* entre en corrélation sémantique avec *mourir* (lorsque l'on *meurt*, on *n'est* plus) mais, synthèse disjonctive, elle s'apparente phonétiquement au verbe *naître*. De plus, l'agrammaticalité de *n'être* interpelle et amène l'allocutaire à s'interroger.

Ces mots évoquent de façon complexe une chose et son contraire, la mort et la naissance. Mais ici, *mourir* et *n'être* sont reliés syntagmatiquement par le connecteur temporel *avant* dans une chronologie inverse à l'ordre naturel où la naissance précède la mort. Les jeux de mots recourent souvent à des techniques extra-grammaticales (Sablayrolles 2015). L'incohérence grammaticale reflète

l'incohérence biologique et permet de dire de façon condensée ce qui aurait nécessité un long discours sur la mort foetale.

Si l'on suit le parcours discursif du jeu de mots *naître/n'être*, on constate que les parents endeuillés se l'approprient dans le titre d'un documentaire sur deux familles confrontées au deuil périnatal réalisé en 2007 avec la participation de l'association de parents endeuillés *Nos Tout-Petits* :

(16) *N'être* (documentaire, 2007, réalisé par Marianne Mas avec le soutien de l'association *Nos Tout-Petits*)

Dans ce jeu de mots, l'énoncé *n'être* a gagné son autonomie lexicale et figure seul. Le jeu de mots devient concept. L'incohérence grammaticale avec l'ellipse de *pas* a pour fonction d'alerter l'attention des téléspectateurs.

Usuellement, le jeu de mots se caractérise par une brève durée de vie (Freud [1905] 2009 : 280). Il répond à une situation précise et n'aurait donc pas vocation à se reproduire. C'est pourtant le cas dans ce corpus qui compte plusieurs occurrences de mots d'esprit identiques. Cela montre bien que le jeu de mots n'a pas ici une valeur mondaine mais qu'il est employé pour signifier une douleur et interpeller l'allocutaire, sans chercher à se démarquer par une originalité discursive.

4 Conclusion

Cette étude montre que les agents énonciatifs ne recourent pas aux jeux de mots pour divertir. Contrairement à la doxa d'un indicible de la mort, la langue offre des lieux où placer la douleur. La médiation du jeu de mots permet aux parents de dire la mort par des autodésignations comme *mamange* ou *parange*. Ainsi inscrit au cœur même de l'identité, le deuil sort du tabou.

Plus encore, le caractère ludique du jeu de mots vise à éveiller l'attention. La collision des formes provoque un choc sémantique. Le mot d'esprit doit « impérativement faire ressortir quelque chose de camouflé » (Fischer cité par Freud [1905] 2009 : 51). Secret d'une intimité blessée, énigme de la mort avant la naissance. Le jeu de mots contraint l'interlocuteur, le lecteur, à une réflexion sur l'énigme posée. Theodor Lipps disait du mot d'esprit que chacun se comporte activement à son propos, comme un sujet situé au-dessus de lui, jamais comme un objet (Lipps 1898). Autour du deuil d'enfant, le parent endeuillé revendique son deuil par un jeu discursif offensif.

En façonnant leurs propres mots, en refusant des expressions lexicalisées telles que *parent endeuillé*, en inaugurant de nouveaux espaces conceptuels tels

que celui offert par les formes *n'être/naître* ou *im-pensable*, les agents énonciatifs inscrivent leur douleur dans la langue et marquent leur désaccord avec certaines idées reçues socio-déterminées. Le langage et la possibilité de renommer les choses et les êtres leur donnent un pouvoir sur leur vie. Dans ce cadre, l'acte de nommer devient « un lieu de discussion et de réfutation » (Moirand 2011 : 171). Cette créativité discursive permet aux parents en souffrance de faciliter leur deuil, dans un contexte social valorisant l'acceptation et non la plainte, et révèle les vertus antalgiques du discours.

5 Références bibliographiques

- Arcand, Richard. 2017. *Jeux verbaux et créations verbales : fonctionnement et illustrations*. Paris : Armand Colin.
- Benveniste, Émile. [1966] 1974. Formes nouvelles de la composition nominale. In Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* 2. 163–176. Paris : Gallimard.
- Beth, Axelle & Elsa Marpeau. 2005. *Figures de style*. Paris : Librio.
- Bonhomme, Marc. 2009. Mot-valise et remodelage des frontières lexicales. *Cahiers de praxématique* 53. 99–120.
- Carzacchi Fonda, Michèle. 2002. Voyage au bout de l'erreur. Les traductions cocasses. *Italies* 6. 429–449. <http://italies.revues.org/1630> (dernière consultation le 18/11/2014).
- Cazal, Yvonne. 2009. *Nec jam modo mater*, enquête sur une dénomination disparue pour désigner « la mère qui a perdu son enfant ». *Micrologus, Nature, Scienze e Società medievale* 17. 235–253.
- Courtine, Jean-Jacques. 1981. Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. *Langages* 62. 9–128.
- Deleuze, Gilles. 1969. *Logique du sens*. Paris : Minuit.
- Dressler, Wolfgang Ulrich & Marianne Kilani-Schoch. 2005. *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Freud, Sigmund. [1905] 2009. Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient. Trad. Denis Messier. Paris : Gallimard.
- Freud, Sigmund. [1901] 2010. *Sur le rêve*. Trad. Fernand Cambon. Paris : Flammarion.
- Freud, Sigmund. [1899–1900] 2013. *L'interprétation du rêve*. Trad. Jean-Pierre Lefebvre. Paris : Points.
- Gamaches, Étienne-Simon de (auteur) & Jean-Paul Sermain (éd. scientifique). 1992. *Les Agréments du langage réduits à leurs principes*. Paris : Éditions des Cendres.
- Grésillon, Almuth. 1984. *La règle et le monstre-mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine*. Tübingen : Niemeyer.
- Guiraud, Pierre. 1976. *Les jeux de mots*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Heymans, Gerardus. 1896. Ästhetische Untersuchungen in Anschluss an die Lippssche Theorie des Komischen [Investigations esthétiques en annexe à la théorie du comique de Lipps]. *Zeitschrift für Psychologie und Physiologie der Sinnesorgane* 11. 333–352.
- Jaffré, Jean-Pierre. 2006. Pourquoi distinguer les homophones ?, *Langue française* 151. 25–40.

- Jaki, Sylvia. 2015. Détournement phraséologique et jeu de mots : le cas des substitutions lexicales dans la presse écrite. In Esme Winter-Froemel & Angelika Zirker (éds.), *Enjeux du jeu de mots. Perspectives linguistiques et littéraires* (The Dynamics of Wordplay 2), 245–271. Berlin & Boston : De Gruyter.
- Lipps, Theodor. 1898. *Komik und Humor, eine psychologisch-æsthetische Untersuchung* [Comique et humour, une étude psychologique esthétique]. Hambourg & Leipzig : Leopold Voss.
- Milner, Judith. 1976. Langage et langue ou : De quoi rient les locuteurs ? *Change* 29. 185–198.
- Moirand, Sophie. 2011. Du sens tel qu'il s'inscrit dans l'acte de nommer. In Véronique Braun Dalhet (coord.), *Ciências da linguagem e didática das línguas*, 165–179. São Paulo : Humanitas.
- Mortureux, Marie-Françoise. [1997] 2008. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand Colin.
- Osthus, Dietmar. 2004. *Le bon usage d'internet. Le discours normatif sur la toile*. <http://www.dietmar-osthus.de/norme.htm> (dernière consultation le 25/02/2015).
- Paveau, Marie-Anne. 2006. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Paveau, Marie-Anne & Laurence Rosier. 2008. *La langue française : passions et polémiques*. Paris : Vuibert.
- Rabê, Charles Liagro. 2016. Calembour : vecteur de rire et de satire dans silence, on développe de Jean-Marie Adiaffi. In Camelia Manolescu (dir.), *Analele Universității din Craiova* [Annales de l'Université de Craïova]. *Științe filologice langues et littératures romanes* 20(1). 114–127.
- Rapoport, Danielle. 1976. Pour une naissance sans violence. Résultats d'une première enquête. *Bulletin de psychologie* 322(29). *Numéro spécial psychologie clinique*. 522–560.
- Rapoport, Danielle. 1978. *Accueillir. Les cahiers du nouveau-né* 1–2. Paris : Stock.
- Richter, Jean-Paul. 1804. *Vorschule der Ästhetik* [Introduction à l'esthétique]. 2 vols. Hambourg : Hofenbergr.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat & René Rioul. [1994] 2004. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Sablayrolles, Jean-François. 2002. Des néologismes au signifiant très significatif. In Claude Gruaz (éd.), *Quand le mot fait signe. Pour une sémiotique de l'écrit*, 97–117. Rouen : Publications de l'Université de Rouen.
- Sablayrolles, Jean-François. 2015. Néologismes ludiques : études morphologique et énonciativo-pragmatique. In Esme Winter-Froemel & Angelika Zirker (éds.), *Enjeux du jeu de mots : Perspectives linguistiques et littéraires* (The Dynamics of Wordplay 2), 532–605. Berlin & Boston : De Gruyter.
- Sullet-Nylander, Françoise. 2005. Jeux de mots et défigements à La Une de Libération (1973–2004). *Langage et société* 112. 111–139.
- Vincent, Nadine. 2014. Créativité et identités dans la langue de la contestation : le cas du printemps érable. In Romain Colonna (éd.), *Les locuteurs et les langues : pouvoirs, non-pouvoirs, contre-pouvoirs*, 331–342. Limoges : Lambert Lucas.
- Winter-Froemel, Esme & Angelika Zirker (éds.). 2015. *Enjeux du jeu de mots : Perspectives linguistiques et littéraires* (The Dynamics of Wordplay 2). Berlin & Boston : De Gruyter.

